

APPEL À RÉSIDENCE MISSION TERRITOIRE

diaphane

pôle photographique
en hauts-de-france

Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France, a pour objectif le développement de la création et de la diffusion photographiques par des actions qui s'inscrivent sur le territoire mais également, la mise en relation des productions artistiques, des artistes et des publics.

Les trois axes d'intervention de Diaphane sont :

- la création, par le biais de résidences et de commandes,
- la diffusion, par la programmation d'expositions, de festivals et l'édition d'ouvrages,
- l'éducation à l'image, par un ensemble d'actions pédagogiques menées tout au long de l'année.

Dans le cadre de son projet ***La photo bat la campagne***, Diaphane lance un **appel à candidature** en direction des jeunes photographes, en vue d'une résidence sur le territoire du Noyonnais (60).

LE PROGRAMME « LA PHOTO BAT LA CAMPAGNE »

La photo bat la campagne est un projet transversal de découverte de l'image par la réflexion et la pratique, au sein d'un territoire déterminé. Il s'agit de permettre aux participants de porter un regard sur leur quotidien et leur environnement proche par le biais de photographies de paysages urbains ou ruraux, de portraits, de reportages, et de les amener à observer, questionner et comprendre le monde qui les entoure. Ces ateliers de pratique peuvent s'accompagner d'un recueil de témoignages oraux et écrits, avec un écrivain.

Ce projet fédère des **écoles primaires**, des **collèges**, des **accueils de loisirs**, des **centres sociaux / hospitaliers / d'accueil / d'insertion**, des **EHPAD**.

Le photographe réalise entre **10 et 18h d'intervention par groupe** et les ateliers donnent lieu à **une restitution collective** du projet au mois de juin.

Le projet est soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles - Hauts-de-France, le Rectorat de l'académie d'Amiens, la Région des Hauts-de-France et le Département de l'Oise.

LE DOUBLE OBJECTIF DE LA RÉSIDENCE-MISSION

Animés tant par la volonté de soutenir la création artistique sur le territoire que de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture photographique, Diaphane a élaboré le projet *La photo bat la campagne*, qui comporte deux volets :

- un temps de résidence qui permet à l'artiste d'avancer dans sa création personnelle et ce, sans obligation de résultat,
- des actions d'éducation artistique en temps scolaire et hors temps scolaire, qui ont pour objectif de permettre aux participants d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre photographique.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA RÉSIDENCE-MISSION

Au mois de novembre, le photographe-résident rencontre les équipes pédagogiques. Il découvre le territoire, se familiarise avec le projet et élabore un calendrier avec les partenaires. La résidence s'étend de janvier à juin 2022. Au cours de cette période de **6 mois**, le photographe travaille sur sa création personnelle en relation avec le territoire du Noyonnais. Il réalise les ateliers de pratique photographique, participe à des temps d'échange et prend part à la création de l'exposition de restitution du projet.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Enfants, adolescents et adultes issus de zones urbaines et périurbaines ou de milieux ruraux isolés, parfois en difficultés sociales, familiales et/ou scolaires.

LES ENJEUX ARTISTIQUES ET ÉDUCATIFS

Du côté des participants :

- rencontrer l'œuvre d'un photographe par le biais d'une exposition,
- s'initier à la lecture des images par la pratique de la photographie,
- être acteur d'une production artistique par la pratique,
- favoriser l'expression de l'individualité et l'argumentation des choix,
- encourager l'expression orale et l'écriture en lien avec les photographies produites,
- mettre en avant les travaux produits par la vitrine que constitue le blog du projet,
- exposer les travaux dans le cadre d'un temps fort autour de l'image d'un territoire.

Du côté de l'artiste :

- favoriser l'émergence de jeunes créateurs,
- se confronter à une expérimentation artistique en devenir,
- avoir à disposition un temps et un espace pour la création.

DIFFUSION

Le principe de résidence-mission implique une diffusion de la production artistique existante par les photographes sélectionnés, en vue de renforcer l'impact de la résidence sur le territoire. Les photographes sélectionnés sont invités à établir une liste des œuvres disponibles pendant la durée de la résidence. Les modalités et lieux de diffusion des œuvres seront étudiés ultérieurement.

CONDITIONS MATÉRIELLES

La rémunération et l'hébergement sont pris en charge par Diaphane.

OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

Les photographes-résidents mènent :

- une démarche de création personnelle,
- une démarche d'éducation artistique en direction de publics variés.

Ils s'engagent à être présents sur une période de six mois, à respecter le calendrier défini pour leurs interventions et à participer aux réunions préparatoires et aux restitutions. Il s'agit d'un engagement conséquent qu'il convient de mesurer pleinement.

RÉTRIBUTION

Chaque photographe-résident perçoit :

- un montant forfaitaire de 3.000 euros TTC correspondant au temps de résidence / création personnelle et à la diffusion des œuvres,
- un montant ajusté au nombre d'interventions auprès des différents publics (tarif horaire : 50 euros TTC, volume horaire : entre 70 et 90h),
- un montant forfaitaire de 1.500 euros TTC qui couvre les déplacements du photographe-résident, ses frais techniques et frais de mission.

À noter : **un véhicule personnel est indispensable.**

Le photographe-résident veille à déclarer sa rétribution de manière à être en conformité avec les règles du régime social dont il dépend.

DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

Les dossiers de candidature devront contenir :

- une **note d'intention décrivant la démarche envisagée** dans le cadre de cette résidence-mission,
- un **CV** dans lequel seront mentionnés le parcours artistique et les différentes expériences de résidences ou d'interventions en milieu scolaire ou extra-scolaire déjà menées,
- un **dossier artistique présentant un panorama des productions récentes** et un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique,
- un **pré-projet portant sur le contenu de la résidence** et l'orientation artistique envisagée,
- une **liste des œuvres disponibles pendant la période de la résidence**, comprenant le nom de l'œuvre, les lieux et dates de création et un visuel.

Le dossier pourra contenir tout autre document que le candidat jugera utile de communiquer.

Pour faciliter l'examen des candidatures, **seuls les dossiers reçus sous forme électronique et en fichier PDF seront acceptés.**

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante : fred@diaphane.org - Objet : Photo bat la campagne - Nom du candidat. Si les documents sont trop volumineux, merci d'utiliser « WeTransfer ».

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS :
20 SEPTEMBRE 2021

ENTRETIENS DÉBUT OCTOBRE
